

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

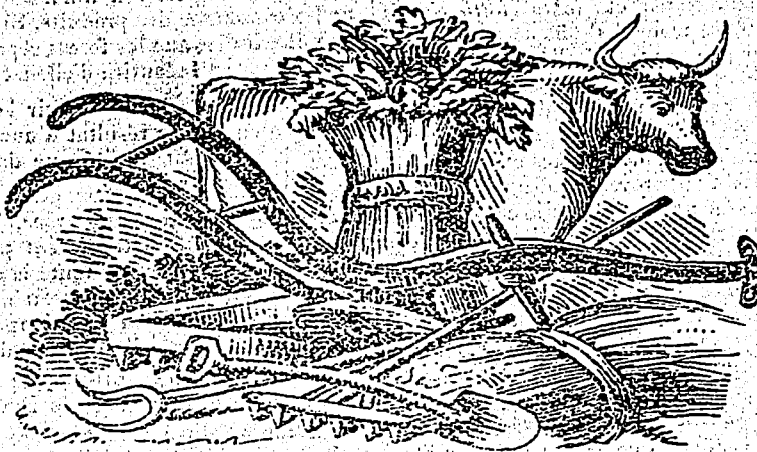
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce journal, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre, en la dernière instance des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 10 cts. la ligne
2^e insertion, 8 cts. la ligne
3^e insertion, 6 cts. la ligne

Pour les annonces de long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantages à annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Pronlx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Race bovine de l'Angleterre.

RACE HEREFORD—Il existe en Angleterre une race de boucherie peu connue en ce pays, mais hautement appréciée sur les marchés de Londres pour les qualités de sa viande; c'est la race de Hereford. Bon nombre de consommateurs mêmes préfèrent la chair du bœuf Hereford à celle du Durham. Il y a, en effet, une grande différence dans les produits en viande de ces deux races. Comme nous l'avons déjà dit, le Durham est surtout remarquable par l'énorme quantité de graisse sous-cutanée (entre cuir et chair) qu'il acquiert par l'engraissement; le Hereford, au contraire, produit une viande marbrée dans laquelle la graisse se trouve admirablement distribuée dans tout le tissu musculaire ce qui lui donne, aux yeux d'un grand nombre de consommateurs, une valeur considérable. Sous ce rapport beaucoup de canadiens partagent le goût des consommateurs anglais pour la viande marbrée. Cette dernière est souvent aussi grasse et aussi riche que la viande du Durham, mais elle ne le paraît pas autant et inspire moins de dégoût.

Le Hereford actuel est de formation très-récente et le peu d'ambition de l'éleveur qui l'a créé ne lui a pas permis de se faire connaître aussi rapidement et aussi complètement que certaines autres races bovines de l'Angleterre.

Avant l'amélioration, le bétail à cornes du comté de Hereford possédait une forte taille, c'était une des plus grandes races de l'Angleterre, surtout dans les places basses et fertiles du comté. Ici, comme partout et-toujours, le régime entraîne nécessairement avec lui un changement considérable dans le volume des sujets. Si ce régime est abondant, les bestiaux se développent considérablement, et s'il est faible ils restent petits; c'est en vain que l'on voudrait trouver le moyen d'augmenter la taille d'une race, autrement que par le régime. Dans les parties hautes et montagneuses, la taille était moins forte, suivant que le veulent les lois de l'alimentation; mais elle ne

lissait pas que d'être encore passablement élevée.

Quant aux formes et à la couleur du poil, la race locale était excessivement variée; à tel point qu'aux yeux des connaisseurs, elle ne méritait pas même le nom de race, n'ayant pour caractère de ressemblance que son aptitude laitière. C'était, paraît-il, un mélange peu soigné des animaux du pays de Galles et du Devonshire avec les bestiaux du comté. Suivant David Low " Les uns étaient noirs, d'autres rouges, et si loin de présenter la similitude d'une même race ou famille, qu'un savant observateur de siècle dernier pense qu'ils provenaient d'un croisement entre le bétail du pays de Galles et les longues cornes. Toutefois, si l'on en juge par les restes de l'ancienne race, qui existe encore, il semble que le plus grand nombre de ces animaux devait appartenir à une race de bétail rouge, qui, par sa couleur et la courbure supérieure de ses cornes, ressemblait aux espèces grossières du Devon. "

En 1769, Benj. Tomkins, chargé de la laiterie chez un riche particulier, entreprit l'amélioration de la race du pays et voulut fixer chez elle certains caractères distinctifs qui pussent la faire reconnaître parmi les autres races de la Grande-Bretagne. D'une race de laiterie il fit une race de boucherie, et d'une race présentant toutes les variétés de formes et de caractères extérieurs, il en fit une autre parfaitement fixe et se transmettant chez les descendants dans toute son intégrité. Voici quel fut le point de départ de cette amélioration.

Pendant cette année de 1769, Tomkins reçut pour sa laiterie deux vaches étrangères qu'il introduisit dans son troupeau. Mais, au lieu de produire beaucoup de lait, ces vaches engraisèrent rapidement avec l'alimentation abondante que les sujets du troupeau avaient coutume de recevoir. Cette aptitude à l'engraissement facile, lui fit prendre la résolution de former une race ou tout au moins une famille dont l'aptitude dominante serait une grande facilité d'engraissement. Peu d'éleveurs eurent dans l'appréciation des qualités d'un sujet, la sûreté du coup d'œil Tomkins, aussi bien peu arrivèrent à des résultats aussi importants avec des moyens aussi restreints. Appréciateur habile, il acheta les deux vaches à graisse et se mit à l'œuvre

avec cette persévérance sans laquelle les meilleures entreprises sont abandonnées après quelques années d'essais.

La souche de l'Hereford actuel est bien les deux vaches dont nous venons de parler, tellement qu'aujourd'hui, tous les sujets de la race reproduisent invariablement le pelage mélangé des deux mères. L'une des vaches fut nommée *Pigeon*, en raison de la couleur blanche de son poil et l'autre *Mottle* c'était une bête d'un beau rouge foncé tacheté de blanc sur la face.

Pendant les premiers temps de son travail, l'éminent améliorateur s'occupa de choisir dans la race déjà existante des vaches se rapprochant le plus complètement possible de *Pigeon* et de *Mottle*, tant sous le rapport de la facilité d'engraissement que sous celui des caractères extérieurs, des formes et du pelage. Les sujets de bonne conformation provenant des unions qu'il faisait alors étaient soigneusement essayés puis conservés ou écartés suivant qu'ils se montraient d'un engraissement facile ou qu'ils ne possédaient pas cette aptitude.

Longtemps encore, les femelles furent prises indistinctement dans le troupeau et au dehors, car le nombre qu'il possédait était trop restreint, et une longue suite d'unions complètement consanguines auraient fini par diminuer la force de reproduction. Mais les mâles étaient invariablement pris dans la nouvelle famille, après avoir subi les épreuves nécessaires.

Tomkins continua ainsi pendant quelques années encore, mais son étable fut fermée à tout achat du dehors et l'amélioration ne marcha plus que par la sélection aidée du régime. Tous les efforts de l'éleveur se concentrèrent sur les sujets qui se produisaient chez lui et c'est ainsi qu'en reproduisant sa race par elle-même, il parvint selon son désir, à fixer sûrement tous les caractères et les aptitudes qu'il avait voulu produire dès son début.

Deux faits doivent être examinés et étudiés avec soin dans les travaux de Tomkins. Le premier est son point de départ. Il ne s'est aucunement occupé de la création d'une race à deux fins, comme un grand nombre d'éleveurs en ont la tendance; il s'est proposé un but parfaitement déterminé, la production de la viande à bon marché et il a agi en conséquence. Il a d'abord recherché, avec tout le soin que sa haute intelligence lui permettait d'y apporter, les individualités qui possédaient au plus haut degré l'aptitude à l'engraissement précoce et il en a formé une famille d'élite qui a été le noyau de toutes ses opérations; puis il a reproduit ce troupeau et il en a fait une sélection difficile qui, dans les commencements, l'a forcé de sacrifier de nombreux sujets dont les caractères et les qualités ne répondaient pas pleinement au but qu'il s'était proposé.

Le second fait c'est l'emploi des accouplements consanguins qui seuls pouvaient fixer dans un troupeau les qualités et les aptitudes qu'il lui avait fait acquérir artificiellement. Sans ces accouplements consanguins, Tomkins aurait, sans aucun doute, fourni de beaux animaux de boucherie, produisant avec profit un volume considérable de viande de première qualité; mais là se seraient bornés tous les avantages des sujets formés; comme individus ils auraient été excellents, comme race leur influence aurait été nulle. Aux unions consanguines seules est réservée la faculté de fixer les caractères acquis; c'est ce qu'a parfaitement conçu l'éminent éleveur et avec lui tous ceux qui ont réussi à créer dans la Grande-Bretagne ces races renommées que nous envions et que nous cherchons à implanter sur notre sol. Les frères Collins, Bakewell ne terminèrent pas autrement leurs travaux d'amélioration. Dans les accouplements consanguins, il se fait un travail intérieur peu connu, au moyen duquel les forces de l'économie parviennent à s'équilibrer de telle manière que les caractères et les aptitudes se fixent pour constituer cette constance de reproduction sans laquelle une race ne peut exister. C'est là le point difficile que les intelligences

supérieures seules peuvent atteindre sans le dépasser. Si l'éleveur, craignant les mauvais effets de la consanguinité, n'arrive pas au point de fixité convenable, la race qu'il aura voulu former ne persistera qu'à la condition de ne pas sortir du milieu où elle a vécu; mais si on veut la faire servir à l'amélioration de bestiaux étrangers, son influence sera faible et souvent nulle sur les caractères des produits. Si au contraire, il dépasse trop la limite, il diminue les forces reproductrices de ses sujets et la nouvelle race s'anéantira d'elle-même.

Il est donc nécessaire d'avoir le coup d'œil assez sûr pour prévoir quel sera le résultat d'une union quelconque, et ne se servir de la consanguinité que dans les circonstances où elle est réellement profitable.

Après la formation de sa race, Tomkins vendit ou loua des reproducteurs qui contribuèrent puissamment à la transformation des bêtes bovines de toute la contrée. Mais le créateur de l'Hereford actuel n'était pas ambitieux et pendant longtemps son bétail ne fut connu que dans la localité où il vivait et des personnes avec lesquelles il avait des rapports directs.

A ce sujet, nos lecteurs nous permettront de leur faire connaître un excellent passage de David Low.

"Tomkins, dit-il, vivant très-retiré et sans prétentions, montrait peu son bétail, n'en parlait guère, et ne dissertait jamais sur les moyens, bien simples assurément, à l'aide desquels il l'avait conduit à un état de perfection très-marqué. Aussi, et grâce à cette réserve, ce ne fut que lentement que le mérite de sa souche se fit connaître de proche en proche, et que son influence se fit sentir; en sorte que, nonobstant l'époque très-récente de son amélioration, le public semble croire que la race de Hereford a toujours été pourvue des qualités supérieures que tout le monde lui reconnaît aujourd'hui.

"Cependant, les progrès de cette race, s'ils ont été lents, ont du moins été constants; elle s'est étendue sans bruit dans toute la région, donnant progressivement un type plus uniforme à tous les troupeaux du pays; en sorte que le comté de Hereford ne tarda pas à devenir le plus important district d'élevage de l'ouest de l'Angleterre, où se trouvait une race distincte de grands bestiaux. Tomkins lui-même mourut dans un âge avancé, après avoir recueilli l'honorable récompense à laquelle lui donnait droit de prétendre son mérite supérieur, comme créateur d'une race, comme éleveur habile et heureux. Des cultivateurs éminents dans le district et ailleurs, ont contribué à propager la réputation de cette race..... continuent l'œuvre de Tomkins et conservent sa souche dans toute la pureté désirable."

Nous nous sommes arrêtés pendant un temps un peu long sur ce sujet; mais nous voulions convaincre nos lecteurs, praticiens agricoles, que la force de la volonté dans l'amélioration peut souvent parvenir à vaincre les difficultés qui attendent tout homme qui veut suivre cette voie. Tomkins n'était pas riche, il s'en fallait de beaucoup, cependant il réussit à former une race nouvelle, possédant des qualités supérieures qui lui procura des profits considérables. L'exemple de Collins, de Tomkins, et de beaucoup d'autres que nous aurons occasion de voir doit être fort stimulant pour tous nos cultivateurs progressistes qui reconnaissent parfaitement que notre bétail à cornes a besoin d'amélioration comme producteur de lait ou de transformation comme producteur de viande.

Si nous réussissons à faire entrer cette conviction dans vos esprits, chers lecteurs, nous aurons gagné beaucoup et nous nous considérerons comme suffisamment récompensés. Le point de départ est là, et si nous partons, nous arriverons.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Nous n'éprouvons pas un médiocre plaisir en constatant que les nouvelles sont rares de ce temps-ci. Nous aurons donc encore une fois la bonne fortune de plaider quelque peu en faveur de la bonne cause. Enregistrer perpétuellement des faits divers n'est pas amusant à notre avis; utile, ce l'est encore bien moins. Un journal, qui se condamne à cette facile besogne, ou qui ne fait de la politique qu'au point de vue des intérêts purement matériels, vit de longues années sans vivre réellement. Faire connaître les vrais principes, les affirmer, si on les ignore ou si on les nie; les rappeler, si on les oublie; les défendre, si on les attaque; mettre tout en œuvre pour qu'ils s'incarnent dans les faits et soient l'âme de tout ce qui s'opère, tel est le travail qui seul ennoblit l'écrivain, le rend utile à lui-même et à ceux qui veulent bien le lire. Que de maux seraient réparés, que d'autres seraient évités, que de sottises cesseraient de circuler de par le monde et de lever insolemment le tête, si tous ceux à qui il a été donné de tenir une plume, la mettaient franchement, courageusement, généreusement, au service de la vérité. Ces pensées se présentent fréquemment à notre esprit. Elles nous ont impressionné d'une façon toute singulière à la lecture du *Flambeau*, rédigé par un écrivain de renom, jadis libéral, modérantiste, relâché en fait de principes, aujourd'hui catholique, fervent et dévoué. Au risque de lasser quelques-uns, nous croyons bon de les faire imprimer encore une fois.

Comme nous aimons à laisser parler les autres, surtout quand ils disent très-bien ce que nous aurions nous-même à dire, nous allons donner la parole à l'habile rédacteur du *Flambeau*. On pourra juger de sa méthode et constater que les hommes sont partout les mêmes: ils permettent difficilement qu'on leur fasse entendre la vérité. Parfois même celui qui a le courage de la proclamer le paie bien cher. M. le rédacteur du *Flambeau* parle donc de l'un de ses amis, journaliste dont le tort unique était d'affirmer sans détour les vérités utiles, même nécessaires, et qui fut aplati sous les amendes, emprisonné onze mois, ruiné de pied en cap et forcé de partir pour l'exil afin d'échapper à quelques gentillesques qu'on lui réservait encore.

Que firent en cette occurrence les adversaires et les amis du pauvre persécuté à cause de la justice et de la vérité? M. le rédacteur du *Flambeau* va nous l'apprendre. Qu'on écoute sa narration avec une oreille attentive: elle est pleine d'enseignements.

"Ils (les adversaires) ne surent quelles insultes lui jeter à la face, ni quels outrages lui cracher dans leurs articles.

"Rien ne leur coûta pour achever l'œuvre des tribunaux et pour convaincre les juges qu'ils avaient frappé ferme et droit sur une espèce de scélérat endurci.

"Tous ceux qui devaient parler dans un sens contraire, je ne dis pas uniquement par affection, mais par simple délicatesse, par reconnaissance et par respect de la vérité, furent pris de couraïse devant ce tumulte.

"Dans un intérêt très-respectable, celui de leur tranquillité personnelle, et par un sentiment d'égoïsme fort bien entendu, ils n'empêchèrent pas une seule attaque, ils ne démentirent pas un seul mensonge.

"Braves amis!

"En sorte que beaucoup de personnes se figurent maintenant encore que l'écrivain dont je parle a tué son père, empoisonné sa mère, qu'il boit du sang humain à tous ses repas, et qu'il mange les petits enfants sans prendre la peine de les faire cuire.

"Il serait injuste pourtant de ne pas mentionner que, dans la génération littéraire suivante, de nobles cœurs, des esprits

d'élite ont bien voulu reconnaître que l'homme écrasé par les tribunaux et les ministres d'alors, bien loin d'être un vampire, un ogre ou un anthropophage, était au contraire un garçon très-humain, très-sociable, pas trop bête, et qui n'a qu'un défaut, pour son malheur..... le terrible défaut de dire franchement, librement et vertement sa pensée.

"Dame, c'est un libre penseur aussi, mais d'un autre ordre. — Ah! ah! de l'ordre des Jésuites? vont crier les malins. — C'est possible, on prendra des informations."

A propos des écrivains qui font métier d'écorcher les gens, de les éreinter et de les salir chaque fois qu'on les contredit, mais qui rient au scandale lorsqu'on leur dit énergiquement leur fait et qu'on les cingle par ci par là de quelques gros mots bien mérités, le rédacteur du *Flambeau* raconte la fable du mouton et de la chèvre. Elle est charmante; la voici:

"Il y avait une fois un mouton et une chèvre qui brouaient de compagnie. Le mouton avait la queue longue et traînante; la chèvre avait la queue courte, naturellement retroussée, et que par cela même elle portait en l'air. Les deux animaux étaient près d'un rocher dans les crevasses duquel croissaient quelques plantes à leur goût.

"Vive et gourmande, la chèvre devançait le mouton et ne lui laissait rien à brouter de ce qui se trouvait à portée de la dent. Celui-ci perdit patience. Il voulut grimper sur le rocher pour atteindre d'autres plantes de même nature. Mais il exécuta son ascension avec si peu d'adresse, qu'il perdit pied, dégringola et vint tomber sur le dos, tout près de la chèvre. Celle-ci le voyant étendu, la queue renversée, recula d'un air pudique. Elle aurait certainement rougi, si une chèvre pouvait rougir.

"Ti, le malotru! dit-elle. Ne devais-tu pas mieux prendre tes précautions et choir plus convenablement, sans me scandaliser de la sorte, en me montrant ton derrière!

"Le mouton s'était déjà relevé. — Par Hanomet, s'écria-t-il, oses-tu bien m'en faire le reproche, pour une fois que cela m'arrive, toi qui le montres du matin au soir?"

Parlant enfin de ceux dont la tâche principale est d'écorcher vifs, toutes les fois que l'occasion s'en présente, les écrivains amis de l'ordre et de la religion, le rédacteur du *Flambeau* dit:

"Ils griffonnent polissonneries sur polissonneries, et déposent chaque jour leurs ordures écrites, soit à la porte du gouvernement, soit à la porte de l'Eglise. Parfois il arrive qu'un de ces affreux bons hommes à l'air de grandir tout-à-coup, comme un reptile en pleine fange."

Le rédacteur du *Flambeau* est M. Eugène de Mirecourt, le célèbre auteur des *Contemporains*. Ayant dernièrement revu ses œuvres, il rend parfaite justice à M. Louis Veillot, qu'il avait d'abord malmené. Il ne craint pas d'avouer qu'il s'était trompé et qu'il est heureux de se rétracter.

D'après les nouvelles reçues de Fort Garry, il paraîtrait que Riel s'oppose à l'entrée du corps expéditionnaire sur le territoire du Nord-Ouest.

Au Collège de Ste. Anne, les membres de la société Painchaud ont donné une séance littéraire, vendredi soir; tous les discours prononcés ont roulé sur des sujets patriotiques. La société saint Louis de Gonzague, établie au cours anglais, a donné sa seconde séance, mardi de la semaine dernière. Les membres de cette société ont fait preuve de beaucoup de zèle et d'énergie; aussi ont-ils mérité des félicitations de M. le Directeur.

Les Pères du Concile du Vatican se sont réunis, le 28 mai, pour la tenue de la 60e congrégation générale où cinq orateurs ont parlé. Ils ont tenu la 61e, le 30 mai; sept orateurs se sont fait entendre.

La 62e congrégation générale a eu lieu, le 31 mai; la 63e, le 2 juin; et la 64e, le 3 juin. Pendant ces trois séances, on a entendu treize orateurs. Sur la demande de 250 Pères, la discussion sur l'ensemble du *schema* de l'infaillibilité du Pontife romain a été déclarée close et fermée.

Les Pères du Concile se sont de nouveau réunis, le 6 juin pour tenir leur 65e congrégation générale, et le lendemain, 7 juin, pour tenir la 66e. Sept orateurs ont pris la parole dans la première de ces séances et huit dans la dernière. La discussion sur le premier et le second chapitre de la Constitution *De Ecclesia Christi* a été déclarée close après ces deux séances. Le 9 juin, la 67e congrégation générale du Concile a eu lieu, et l'on y a ouvert la discussion sur le troisième chapitre de la même Constitution. Six orateurs ont parlé pendant cette séance.

Le *Monde* dit à ce sujet: "Le Concile vient de faire un grand pas vers la définition de l'infaillibilité. La discussion générale a été close, non pas faute d'orateurs, mais faute d'arguments. Voilà plus d'un mois qu'elle dure. Les hommes les plus compétents l'ont traité publiquement devant l'Eglise entière, dans des écrits et des brochures publiées et répandues par milliers. Toutes les autorités qui constituent la tradition ont été consultées, les textes revus, les traductions vérifiées. Tous les faits de l'histoire ecclésiastique qui s'y rapportent ont été entièrement consacrés à cette question. Soixante-deux orateurs ont été entendus..... Toute la lumière possible est donc faite, et il n'est pas surprenant que le Concile, se trouvant éclairé, veuille procéder au jugement."

"Le Journal de Québec"

Nous lisons dans le *Journal de Québec*:

"Un petit journal, que nos lecteurs connaissent déjà et qui s'est constitué le défenseur absolu et exclusif de la doctrine catholique, a cru pouvoir diminuer l'effet de la lettre pastorale de Mgr. l'Archevêque de Québec, l'autorité compétente en pareille matière, en écrivant que Mgr. De Angelis, bien que respectable n'est pas infaillible. Mais si cette grande autorité légale et canonique, à laquelle le chef de la Sacrée Propagande a renvoyé les évêques du Canada, n'est pas infaillible, que vaut donc celle qui la met en question, et en quoi la doctrine de Mgr. De Angelis se trouve-t-elle en contradiction avec celle de l'Eglise, de la raison et de la vérité?"

Le petit journal, dont il est ici question, est la *Gazette des Campagnes*. Ce petit journal ne s'est pas constitué le défenseur absolu et exclusif de la doctrine catholique; il a seulement gémi en constatant que certains journalistes sont d'une ignorance fabuleuse en fait de doctrine catholique. Il désire ardemment les voir au service de l'Eglise, puisqu'ils affirment que c'est là leur passion dominante; mais il les prie de faire au préalable les études indispensables au rôle qu'ils veulent prendre. L'Immaculée Conception a été trop maltraitée, de même que la procession du Saint-Esprit et l'infaillibilité pontificale, pour que ses vœux soient regardés comme illégitimes.

A propos d'infaillibilité, le *Journal de Québec* nous surprend au-delà de tout ce qu'on pourrait imaginer. Lui, qui a servi d'organe à ceux qui ont combattu l'infaillibilité du Pontife Romain, notamment à Mgr. d'Orléans; lui, qui s'est bel et bien prononcé en faveur d'une thèse que l'Eglise réprouve en pareille matière, vient aujourd'hui nous dire expressément, comme la citation donnée plus haut en fait foi, que le théologien privé De Angelis est infaillible!!! Vraiment, nous n'en croyons pas ce que pourtant nous voyons de nos deux yeux et entendons de nos deux oreilles! Le *Journal de Québec* a dit

qu'il n'est pas sûr que le Pape soit infaillible, et aujourd'hui il prétend que De Angelis l'est certainement! Peut-on mieux afficher l'ignorance de ce dont on parle?"

Le *Journal de Québec* nous dit que le professeur De Angelis est une grande autorité légale et canonique; voudrait-il bien nous donner les preuves de ce qu'il avance. A-t-il bien compris la portée des termes qu'il emploie?"

Le *Journal de Québec* dit ensuite que "l'Eglise est la gardienne unique de la foi et de la morale en tout et partout." Nous sommes parfaitement d'accord avec lui sur ce point. Il ajoute que "hors de là l'enseignement est libre et appartient au prêtre et au laïque." C'est encore vrai, supposé toujours que la foi et la morale, de près ou de loin, ne s'y trouvent pas intéressées. L'Eglise n'a jamais prétendu, par exemple, qu'il faut construire des chaussées d'après tel système plutôt que d'après tel autre.

Le *Journal de Québec* dit enfin que "notre Code civil avec deux ou trois modifications, faciles à obtenir, ne contient rien de contraire à l'enseignement catholique, et qu'on lui a fait une guerre injuste." C'est déjà bien trop que notre Code civil contienne des dispositions contraires à la doctrine catholique. Le *Journal* raisonne ici comme on peut raisonner en faveur des bibles protestantes: otez ce qu'elles ont de mauvais, le reste est bon. Vérité de La Palisse! Qui jamais a prétendu le contraire?"

Puisqu'il est si facile de réformer ce Code, que ne le fait-on? Reste à prouver qu'on lui a fait une guerre injuste: c'est assez difficile, puisque tout le monde avoue qu'il est mauvais en certaines de ses parties.

La Minerve

Cette pauvre *Minerve*! Elle a voulu faire l'entendue, la suivante, l'autre jour, à propos du *Hausblæter*, et, comme il lui arrive toujours quand elle prend de ces grands airs, elle a chopé et en a été pour avoir convaincu le public qu'elle est d'une rare ignorance des choses dont elle parle. On conçoit que c'est fâcheux pour cette vieille madame. Aussi, cherche-t-elle maintenant à pallier sa honte, mais n'ayant pas de bonnes raisons à donner, elle fait du bavardage et nous dit de grosses injures. Elle se targue pourtant d'être galante la vieille? Comme elle a eu, malgré tout, le bon esprit de reproduire notre répliqué, et que sa réponse ne répond à rien de ce que nous avons dit et n'a pas de signification raisonnable, elle a fait en notre faveur une démonstration qu'il n'est pas nécessaire de rééditer. Son public a tout ce qu'il faut pour juger entre elles et nous.

La *Minerve*, qui prétend à des connaissances plus qu'élémentaires en fait de droit et même de théologie, donne encore dans une lourde bévue en nous accusant sans preuve aucune, et en exigeant que nous nous défendions de telle et telle manière. Elle nous a accusé, elle maintient sottement ses accusations, eh bien! à elle de prouver que ces accusations sont fondées. Quand elle aura fait sa preuve, et nous l'avons mise en état de la faire, si pareille preuve peut être faite, nous ne nous ferons pas tirer l'oreille pour répliquer. Si aujourd'hui nous agissons autrement que nous faisons, nous aurions aussi peu de sagesse que la *Minerve*.

Ce que l'on fera.

Ce que l'on fait n'est déjà pas mal chez nous.

Nous ne savons pas encore tous lire, c'est vrai, mais il y a partout des écoles.

Le ministère de l'agriculture encouragera tous les journaux agricoles, afin de leur assurer la plus grande circulation, et

d'en introduire la lecture dans toutes les familles des cultivateurs. (???)

Nous ne roulons pas sur l'or, mais nos richesses se développent.

Nous nous élevons par la pensée. Une immense agitation nous tourmente.—C'est le signe du progrès.

Nos fermes n'ont pas tout à fait encore la physionomie propre et fière que montre la dignité du bien-être. Nous sommes un peu, par endroits, trop pêle-mêle dans nos maisons, et, dans certains pays, le soleil n'entre pas suffisamment chez nous. Les murs de nos appartements ne sont pas partout assez blancs, assez sains, assez clairs.

Nos étables, peut-être, sont trop basses et trop obscures; nos cours un peu trop baignés; nos chemins encore trop mauvais encore dans les fermes.

Mais déjà pourtant les maisons, les étables, les cours, les chemins, les sources, les clôtures, toute chose chez nous, s'améliorent incessamment.

Maintenant chaque cultivateur va rejointoyer et blanchir son habitation au mortier de chaux, à l'intérieur et à l'extérieur. Cela prolonge la durée des bâtiments; cela les assainit; cela leur donne la dignité que nous demandons à présent à chaque chose.

Nos bêtes seront bien logées en hiver, bien logées en été dans les localités où diverses raisons obligent à les rentrer.

Nos cours destinées à la préparation ou à la conservation d'une partie des engrais seront tenues avec soin. Il s'y est perdu jusqu'à présent des valeurs considérables par le soleil, par la pluie, par la fermentation naturelle, par la perpétuelle action des agents atmosphériques en contact avec les corps organisés privés de vie. Ce sera corrigé.

Pour utiliser les fumiers le mieux possible, nous les laisserons le plus longtemps possible dans les étables. Nous sortirons seulement tous les jours les fumiers de cheval.

Nous prendrons de bons instruments à la place de ceux qui s'usent. Nous les peindrons ou goudronnerons tous les deux ans pour en tripler la durée.

Nous ferons progressivement des labours profonds pour accroître le volume de terre utile.

Nous chaulerons ou sablerons la terre partout où le calcaire n'existe pas naturellement dans le sol. La chaux active la décomposition des matières organiques confinées dans la couche arable. Elle fait ainsi aux cultures utiliser plus rapidement le capital que nous plaçons en fertilité. Elle donne aux plantes, en outre, l'un des principaux éléments constitutifs de leur tissu: car toutes les plantes contiennent des sels de chaux, et plusieurs de celles que nous cultivons ont de 50 à 70 p. 100 de sels calcaires dans leurs cendres; comme le tabac, la paille de bois, les fanes de patates, le trèfle, le sain-foin, etc.

Nous alternerons les chaulages et les fumures, car il ne convient pas de chauler lorsqu'on fume.

Nous utiliserons l'eau qui coule maintenant sans emploi sur nos prairies, nos herbages et nos trèfles.

Nous demanderons toute son action au soleil en supprimant quelques clôtures nuisibles.

Nous assainirons tous les ans les prairies par les rigoles placées avec soin au fond de nos vallées et sur les lignes de plus grande pente. Nous y herserons les mousses, les pédiculaires et les rhinanthus; nous en arracherons les salsifis sauvages, les jones, et nous les fumerons abondamment avec des composts, des boues, des cendres, des fumiers, etc.

Nous cultiverons les trèfles dans les terres chaulées ou sablées. Nous les soignerons comme nos prairies.

Nous étendrons la culture des choux, des navets, des betteraves, des carottes, des panais, etc. Nous fumerons ces plantes

avec abondance.—Nous aurons assez de fumier pour élever progressivement la fertilité en fumant d'abord nos prairies, puis nos trèfles, nos racines, etc.

Nous en aurons assez si nous cultivons environ 6 ou 7 arpents de fourrages, selon les lieux, pour 5 arpents de céréales.

On sait que les fourrages sont, en effet, une partie des éléments atmosphériques convertis en matières organique azotée. Nous savons de plus que, par le développement de leurs racines, ils vont profondément soutirer les principes nutritifs de leurs organes dans une zone qui échappe à l'activité des autres cultures. Nous savons encore que ces fourrages, consommés dans la ferme, entretiennent des spéculations animales dont les produits exportent principalement des matières organisées prises ainsi en notable partie au sous sol et à l'air.

Nous alternerons nos cultures en plaçant les céréales sur les fourrages.

Nous développerons les fourrages en les fumant avec énergie, en défonçant la terre pour eux, en variant leurs espèces, en les plaçant dans chaque lieu suivant la nature du sol et les exigences de la plante.

Nous préserverons les céréales de la herse en les chaulant, en les sablant, en y mettant des cendres, des plâtras, des phosphates.

Pour détruire les limaces qui dévorent, comme dans ce moment, les blés qui lèvent, nous y ferons des sèmeries de chaux vive.

Nous planterons les bordures de nos champs de pommiers, de poiriers, de pruniers, etc. Nous préserverons ces plants de lichen, de mousse, de pucerons, en les lavant en automne au lait de chaux.

Nous réaliserons ainsi par nos cultures des bénéfices que nous n'avons point encore par un développement continu de puissance.

Nous réaliserons enfin sur notre bétail, en le nourrissant parfaitement, des profits inconnus encore dans un grand nombre d'exploitations.—*Revue d'Economie Rurale.*

Travaux du mois de juillet

La fin de juin et une partie de juillet est, relativement aux travaux précédents et à ceux qui vont suivre, un court temps de repos où l'homme et animaux réparent leurs forces et reprennent la vigueur dont ils vont bientôt avoir besoin.

Ce repos n'est pas toujours onéreux, comme on serait tenté de le croire. Il est bien vrai que la nourriture prise actuellement par l'animal ne produit rien, mais il ne faut pas oublier que, dans les travaux agricoles, les efforts qu'on demande quelquefois aux motens ne sont pas toujours proportionnés aux forces que la nourriture leur procure. Alors ce court temps de repos, doit donc être considéré comme une compensation nécessaire aux travaux excessifs que les attelages ont été obligés d'exécuter. Qu'après cette courte halte arrivent la fenaison et la moisson, les animaux de trait seront plus en état de faire ces vigoureux efforts qu'on leur demande lorsque les variations de la température contrarient les opérations agricoles; tandis que rien de semblable ne pourra avoir lieu avec des attelages surmenés.

On continue pendant ce mois les réparations des chemins, fossés et clôtures, commencées dans le mois précédent; et on procède à la confection des ponts en prévision des charrois qui auront bientôt lieu. Beaucoup de cultivateurs s'inquiètent peu à ce sujet, et, lorsque les voitures chargées viendront à passer, ils jetteront quelques pieux dans les fossés, ces pieux se casseront et il faudra les remplacer, les harnais ne pourront résister et il faudra les réparer, les animaux seront obligés de plus grands efforts et tous ces inconvénients auraient pu être évités par une dépense relativement insignifiante.

Les voitures et harnais seront également mis en état de servir, afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans les travaux.

On devra de même faire les réparations que nécessitent les

granges et les fenils. Les pavés, les toits, les lambris, tout sera visité et réparé. Les trous de rats seront bouchés ; pour cela on se sert avec avantage d'une pâte composée de plâtre et de verre cassé à laquelle on mêle des boîtes empoisonnées.

Des fumiers.— Dans les fermes de quelque étendue il y a toujours à cette époque quelques animaux qui ne vont pas au pâturage. Le fumier qu'ils produisent ne devra pas séjourner dans les étables, parce que les fortes chaleurs provoquent une prompt fermentation dont les produits peuvent affecter sensiblement la salubrité du local.

Les fumiers d'étables qui n'ont pas servi aux cultures printanières sont conservés pour être mis sur le sol vers l'automne ; mais pendant toute la saison d'été, il se produit dans les tas une énorme déperdition de principes fertilisants et cette déperdition est telle qu'on ne craint pas de se tromper en l'estimant à 25 pour 100.

Pour prévenir cette perte, on a proposé d'arroser les fumiers avec une dissolution de couperose verte ou de les disposer par couches alternatives avec du plâtre ; mais le premier moyen n'est pas recommandable et le second n'est efficace que si le fumier doit être déposé sur les prairies qui contiennent une forte proportion de trèfles, de jargeau, de vesce, etc. ; tandis que pour le blé, l'orge et les récoltes sarclées, on se trouve très-bien des fumiers que l'on a conservés en les mélangeant par couches alternatives avec des terres argileuses. On prétend même que, dans ce cas, la terre employée acquiert autant de valeur que le fumier avec lequel on l'a mélangée.—J. D. S.

(A continuer)

Petite chronique

Depuis quelques jours nous avons une chaleur tropicale. Vendredi dernier le thermomètre est monté jusqu'à 29 degrés Réaumur à l'ombre, entre deux et trois heures de l'après-midi. C'est la plus forte chaleur de la saison. Lundi la température était aussi très élevée, et de nature à incommoder malgré une bonne brise de sud-ouest. Les nuits sont aussi très chaudes.

On s'aperçoit depuis quelques semaines que l'herbe souffre de la chaleur : le foin ne sera pas aussi abondant que l'année dernière, et même en certaines localités il y aura sous ce rapport une différence notable. Quant aux grains ils ont en général bonne apparence.

On profère les mêmes plaintes dans le district des Trois-Rivières.

On a contume d'avoir aux environs de la St. Pierre de bonnes ondées : espérons qu'elles ne tarderont pas d'apporter remède au mal que nous venons de signaler.

Nous lisons ce qui suit dans le *Courrier du Canada* du 22 courant :

“ Pendant l'orage de dimanche soir, la foudre est tombée sur une grange appartenant à M. J. B. Fiset des Ecureuils. En quelques instants, elle a été consumée avec tout ce qu'elle contenait, voitures, loir, moulin à battre. Il y a trois ans ce monsieur a éprouvé le même malheur. Les habitants des Ecureuils se sont empressés de lui offrir leurs secours pour l'aider à reconstruire de nouveaux bâtiments. ”

RECETTES

Traitement des blessures des chevaux

Faire dissoudre du salpêtre dans de l'eau chaude en proportion telle que la solution soit modérément forte au goût, et y ajouter de la pierre bleue en quantité suffisante pour la teindre légèrement. Laver la blessure deux ou trois fois par jour, avec cette solution, et rien de plus. Il n'est pas nécessaire de couvrir la blessure.—F. G.—*Semaine agricole.*

Contre le mal d'oreille

Placez dans l'oreille malade, une petite boule de ouate que vous aurez préalablement humidifiée avec de l'alcool fortement camphré ; ou bien avec un mélange de parégorique et d'huile

d'olive chaude et bandez-vous l'oreille ; bientôt vous sentirez du soulagement.

Moyen de faire une peinture blanche simple et économique

Prenez un pot de lait écromé, huit onces de chaux fraîchement éteinte, deux onces de poix blanche de Bourgogne, trois livres de blanc d'Espagne. La chaux doit être éteinte dans de l'eau, exposée à l'air, délayée dans environ le quart de la quantité de lait, puis on fait dissoudre la poix dans l'huile et la dissolution est versée peu à peu dans le mélange précédent. Après quoi on ajoute le reste du lait puis le blanc d'Espagne. Avec cette quantité on peut donner deux couches de peinture sur vingt sept verges carrées et la dépense n'excédera pas vingt sous.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

XV

La fuite. -- Efforts inutiles.

(Suite.)

A ses cris répondit un autre. Emma Keradec avait repris connaissance, et tout le rivage retentissait de ses appels au secours.

— Mettez lui un baillon ! cria le capitaine Grabuge ; vite, débêchons-nous.

— Enveloppez-la dans le manteau, dit Mortagne ; mais sur votre vie ! ne lui faites pas de mal.

Ils laissèrent le soin des chevaux à un homme qui se chargeait de les ramener, et tous sautèrent successivement dans la barque qui fila comme un poisson sur les eaux.

— Où est le *Faucon blanc* ? demanda Mortagne au capitaine.

— An bout de cette ligne de rochers ; une fois sortis de la crique, nous y serons, répondit celui-ci.

Cinq minutes après, ils montèrent à bord du navire dont les voiles se déployèrent au vent, et ils se lancèrent dans la pleine mer.

La nouvelle de la disparition de Emma Keradec se répandit avec la vivacité de l'éclair ; tout le village fut en émoi. C'est qu'aussi, le fait qu'une jeune fille eût été ainsi enlevée était chose inouïe, et on ne pouvait comparer à cet acte d'anarchie que la disparition qui avait eu lieu, dix-huit ans auparavant, de l'héritière du nom et de la fortune de Moidrey.

Madame de Moidrey était au désespoir. C'était, disait-elle, le troisième grand malheur qui la frappait. Son mari était mort, son fils était, pour elle, pire que mort, et Emma, Emma, son enfant d'adoption, lui était ravie.

Que faire ?

L'arracher à tout prix, des mains de Mortagne, dont on connaissait la réputation, voilà l'avis que tout le monde émit à l'unanimité.

Mais comment ? voilà la question à laquelle nul ne savait répondre ; car on ne connaissait même pas quelle direction avait prise le navire.

Puis, le bruit de la mystérieuse disparition de Jeanne vint encore ajouter à l'émotion générale ; mais, pour ce qui concernait cette dernière, on ne tarda pas à admettre une explication qui paraissait assez plausible. On savait qu'elle était somnambule, et on l'avait souvent rencontrée errant endormie, à une distance considérable de sa demeure. On supposa qu'elle était tombée du haut des rochers et qu'elle s'était noyée. On en fut d'autant plus persuadé que, le matin, un douanier trouva flottant au dessus d'un gouffre, un mouchoir que l'on reconnut lui avoir appartenu.

Deux jours après l'événement que nous venons de raconter, deux jeunes gens étaient assis sur un bateau amarré non loin de la chaumière de la mère Mathieu, et se posaient pour la centième fois cette question : où et comment retrouver Emma Keradec ?

L'un de ces jeunes gens était Georges France, et l'autre Charlot, le jeune pêcheur.

— N'ayez pas peur, M. Georges, si elle est sur la terre, nous la retrouverons ; je dis nous ; car puisque vous vous voulez bien me permettre de vous accompagner dans vos recherches, vous pouvez être sûr que je vous suivrai à travers l'eau et le feu.

— Vous quitteriez votre village, vos filets ? avez-vous réfléchi à tout cela ? demanda Georges.

— Tout cela, dites-vous, répondit Charlot ; mais sachez donc que, pour sauver la perle de Saint-Servan, comme nous l'appelons, je me jetterais du haut des rochers la tête la première.

Georges éprouva involontairement un peu de jalousie, en voyant la chaleur avec laquelle il s'exprimait ; mais, en regardant la figure franche et ouverte du jeune pêcheur, il eut honte de ce sentiment.

— Vous aimez mademoiselle Emma, je vois... comme une sœur, dit-il.

Charlot hésita et détourna légèrement la tête, mais quand il releva les yeux, il les fixa sans crainte sur Georges France.

— Eh bien oui, M. Georges, répliqua-t-il, je l'aime comme une sœur, et je ne suis pas assez fou de croire qu'il puisse exister un autre li n entre elle et moi, quoique, si tous les frères aimaient leurs sœurs comme je l'aime, il y aurait moins de querelles dans les familles.

Il s'arrêta, passa le revers de sa main sur ses yeux, puis continua d'une voix tremblante d'émotion :

— Nous étions compagnon de jeu, quand nous n'étions pas plus grands que cette pierre que voilà là-bas, et qui nous servait de table ; nous courions ensemble sur la baie, tant et si longtemps, que le vieux Mathieu, qui est mort le pauvre homme, avait l'habitude de répéter que nous devions connaître la forme de tous les grains de sable qui la couvraient. Nous allions à l'école ensemble, et quand je fus assez fort pour accompagner mon père à la pêche, Emma, mademoiselle Emma, veux-je dire, était toujours la première au-devant de nous. Les temps sont changés, et elle aussi a changé, mais son cœur est toujours le même. Madame de Moidrey, qui est notre providence à tous, l'a emmenée, un jour, à son manoir, et... et vous devinez le reste. Comme je vous le disais, je ne suis pas un fou, et je lui souhaite un bon mari qui l'aime autant que l'aimait le petit Charlot, ce qui n'est pas peu dire, je vous assure.

— Tu es un bon et brave garçon, Charlot dit Georges, en lui prenant la main, et en la serrant dans les siennes. Nous chercherons ensemble mademoiselle Keradeuc, et nous la rendrons à ceux qui l'aiment tant ; tâchons seulement de recueillir un indice, et...

— Voici une lettre pour vous, monsieur France, dit soudainement une voix presque à son oreille.

Georges tressaillit, se retourna, et reconnut l'un des garçons de l'auberge où il était descendu.

— Un homme assez étrange, continua le garçon, en tendant la lettre, l'a apportée il y a une heure environ, en recommandant de vous la remettre le plus tôt possible. Sachant que vous étiez par ici, je suis venu.

Georges donna un pourboire au garçon, le renvoya, et déchira l'enveloppe.

A peine eût-il jeté un coup d'œil sur le contenu de la lettre qu'il laissa échapper un cri, puis il lut à haute voix :

« Si Georges France s'intéresse à Emma Keradeuc, il partira de suite pour l'Angleterre. Le quatrième jour, à dater de celui-ci, sur la place de Trafalgar, quand l'horloge de l'église sonnera minuit, il aura de ses nouvelles. Qu'il soit actif, discret, et celle qu'il cherche lui sera rendue.

« Quelqu'un qui est aussi sur la trace. »

Les deux jeunes gens se regardèrent l'un l'autre quelques moments, en silence ; leurs regards exprimaient à la fois le doute et l'espérance.

Georges fut le premier à prendre la parole.

— J'irai, dit-il, et je verrai ce que vaut cet avertissement.

— S'il était faux ? répliqua Charlot, avec hésitation.

— Je n'aurais perdu que quelques jours, tandis que je perds tout en restant ici ; d'ailleurs, il faut que je fasse quelque chose, sans quoi, je sens que je deviendrais fou !

— Nous partirons ensemble, dit Charlot.

— Mais, fais bien attention, Charlot, réfléchis.

— J'ai réfléchi. Il peut se faire qu'il y ait du danger, et deux

paires de mains, comme deux têtes, valent mieux qu'une.

— Alors, nous quitterons Saint-Servan dans quelques heures, dit Georges.

— J'aurai assez de dix minutes pour faire mes préparatifs, répliqua Charlot. Le vieux Benoit se chargera de mon bateau, car il suffira que je dise que je vais à la recherche de mademoiselle Emma, pour que tout le village...

Georges posa vivement la main sur le bras de Charlot, et leva un doigt sur ses lèvres.

Silence ! murmura-t-il, indiquant une chaudière d'où deux personnes venaient de sortir ; on nous entendrait. N'oublie pas que, puisqu'on nous recommande le secret, nul ne doit connaître l'objet de notre voyage.

Les deux personnes que Georges avait désignées, n'étaient autre, que Delagrave et l'avocat Mouton.

Henri Delagrave, en passant devant George France, salua froidement, et celui-ci lui rendit son salut avec plus de froideur encore.

— Je ne peux supporter ce M. France, dit Delagrave à l'avocat tout en marchant ; on le rencontre sans cesse par ici.

— Est ce qu'il aurait quelque soupçon, demanda l'avocat, qui évidemment était alors dans les meilleurs termes avec Delagrave.

— Lui, non ; il est amoureux, le fou !

Et ils disparurent.

— Cet homme m'inspire une étrange antipathie, disait Georges, de son côté, en les voyant s'éloigner ; et cette antipathie, je dois le supposer, est sans motif. Il me semble qu'il vient bien souvent à Saint-Servan.

Charlot haussa les épaules.

— C'est pour visiter la pauvre Indienne, la vieille bonne de mademoiselle Emma, dit-il.

— Ah ! une Indienne, dites-vous.

— Une pauvre idiote, qui n'a nul souci du présent, et aucun souvenir du passé. Elle a perdu la raison, par suite d'une blessure qu'elle a reçue à la tête, il y a quelque chose comme dix-huit ans.

— Mais comment expliquez-vous l'intérêt que Delagrave lui témoigne ?

Charlot haussa de nouveau les épaules.

— Affaire de curiosité, sans doute. C'est un cas qui a appelé l'attention d'une quantité de médecins ; tous ont été d'avis qu'il n'y avait pas d'espoir.

— Pauvre créature ! dit Georges ; je vais aller la voir, tandis que vous irez avertir vos parents de votre départ.

XVI

Comment Georges France et son ami Charlot sont introduits auprès d'un personnage qui leur semble étrange.

Quatre jours se sont écoulés depuis celui où Georges avait reçu la lettre mystérieuse que nous avons mentionnée dans le chapitre précédent.

Minuit venait de sonner aux diverses églises du quartier St. Paul, lorsque deux personnes, enveloppées dans des manteaux de couleur sombre, s'approchèrent de la statue élevée sur la place Trafalgar, à Londres, qu'on distinguait clairement aux rayons de la lune.

Arrivées au centre de la place, elles s'arrêtèrent, et regardèrent autour d'elles.

— Il ne paraît pas qu'il y ait ici personne autre que nous, dit le plus petit des deux.

— Un peu de patience, Charlot, dit l'autre. L'heure vient à peine de sonner ; notre mystérieux correspondant n'est peut-être pas encore ici.

— Il y est ici.

Georges et Charlot, que l'on a sans doute reconnus, tressaillèrent, et se tournèrent vivement du côté d'où venait la voix.

Un homme était sorti de l'ombre projetée par le piédestal de la statue, et se tenait à quelques pas d'eux.

Il était enveloppé dans un large manteau, dont le bout selon la mode orientale, était jeté sur l'épaule gauche. Sa figure, qu'on distinguait parfaitement à la clarté de la lune, était à moitié cachée par une barbe et des favoris. Son teint était presque aussi

noir que celui d'un Maure, et ses yeux larges et relevés aux coins brillaient d'un éclat étrange.

Georges s'avança vers lui.

— Etes-vous, dit-il, celui qui a écrit la lettre qui nous a amené ici ?

— Je sais ce qu'elle contient, fut-il répondu, d'une façon évasive, et la promesse qu'on vous a faite.

— Et nous donneriez-vous ce renseignement ? demanda Charlot.

L'étranger l'arrêta d'un geste impatient.

— Le lieu où nous sommes est mal choisi pour discuter de pareilles matières, dit-il. Suivez-moi. . . Je suis ici pour vous conduire près de quelqu'un qui vous mettra sur les traces de celle que vous cherchez.

— Les manières de cet homme étaient si brusques que Georges hésita un moment.

— Pourquoi aurais-je confiance en vous ? dit-il.

— Et pourquoi vous défieriez-vous ? Mais comme vous voudrez. Vous avez peut-être raison d'hésiter, car, je vous en avertis, vos recherches ne seront pas sans danger.

— Marchez ! dit Georges ; vous pouvez être certain que quand je saurai que je puis avoir foi en vos paroles, ce ne sera pas l'idée du péril qui m'arrêtera.

L'étranger ne répliqua pas, mais leur faisant signe, il s'éloigna rapidement.

Georges et Charlot furent obligés de hâter le pas afin de le suivre, et quoiqu'il marchât très vite, ses pieds glissaient silencieusement sur le pavé comme une ombre.

Ils passèrent par un labyrinthe de petites rues ; et, au bout de vingt minutes environ, ils s'arrêtèrent devant une porte cochère. L'étranger regarda prudemment à droite et à gauche, comme s'il eût craint d'être observé ; puis il tira fortement la sonnette.

La porte s'ouvrit sans bruit, et il entra, suivi de près par nos deux jeunes amis.

Une sorte de concierge apparut à une fenêtre, tenant une lampe à la main, et demanda le nom des visiteurs.

— Le docteur Raymond, répondit l'étranger, brièvement ; que cela vous suffise ; vite, donnez-moi une lumière.

Puis, prenant la lampe qu'on lui tendit, et faisant signe à Georges et à Charlot de le suivre, il traversa une petite cour, monta un escalier, et s'arrêta devant une porte, à l'extrémité d'un long corridor.

L'appartement dans lequel ils pénétrèrent était grand et richement meublé ; quoiqu'on fut dans le mois de juin, un bon feu brûlait dans la cheminée, une jeune et jolie petite panthère noire était nonchalamment étendue sur un tapis.

En entendant ouvrir la porte, l'animal se leva, et fit entendre un grognement menaçant. Ses yeux jaunes se dilatèrent en se fixant sur Georges et son ami, qui reculèrent, . . . on le congédia sans peine, . . . à la vue de l'hôte étrange qui occupait cet appartement.

Quelques mots prononcés par leur conducteur, dans une langue orientale, suffirent pour calmer l'animal, qui, obéissant à un geste impératif, se retira derrière un rideau qui cachait l'entrée d'une autre pièce.

(A continuer.)

Lettres non réclamées au Bureau de Poste Ste. Anne

Anctil, Edouard—Angers, Eusèbe—Anyle, Georges—Beauparlant, Olivier—Bois, Jean—Beaulieu, Jérémie—Beaulieu, Vve G.—Bouchard, Françoise—Bérubé, Louis—Boucher, Joseph—Bérubé, Octave—Boucher, Louise—Dionne, Léocadie—Dubé, A.—Caron, Frs.—Dubé, Isaïe—Dubé, Alexandre (2)—Dumont, Abraham—Déry, François—Dubé, Vve Louison—Dubé, Joseph—Gagnon, Clément—Gagnon, Maria-Louise—Gravel, Olivier—Lébrun, Joseph—Levêque, R.—L'Italien, Pro-pere—Massé, Pierre—Martin, Emma—Miville, Clovis—Morais, Pierre—Ouellet, Calixte—Ouellet, Edouard—Ouellet, Amable—Ouellet, Olivier—Pruneau, Philomène—Potvin, Firmin—Potvin, Alfred—Pellétier, Joseph—Richard, Emérence—St.-Jean, Louis—St.-Cyr, Tréfiée—Thibault, Thomas—Vallière, Laurent.

30 juin 1870.

J. DIONNE, M. P.

SITUATION DEMANDÉE

UNE Elève de l'Ecole Normale munie de diplômes modèles français et anglais, pouvant toucher un harmonium et fournir de bons certificats, désireait trouver une situation.

S'adresser à ce bureau.

A V I S

LES Soussignés, syndics de la paroisse de Ste. Hélène, comté de Kamouraska, recevront d'hui au seize de juillet prochain des propositions pour les ouvrages suivants, savoir : réparation et parachèvement de l'Eglise, cimetière et dépendances du curé de la dite paroisse. Pour plans et devis s'adresser au Presbytère.

Les syndics ne s'obligent pas d'accepter les propositions les plus basses.

PIERRE CASTONGUAY,
LOUIS MORIN. } Syndics.
CHS. F. BÉRUBÉ.

Ste. Hélène, 17 juin 1870.

JONES EGGNOLIA

OU

POUDRE A CONSERVER LES ŒUFS !!!

L'expérience en a été faite en plusieurs endroits du Haut-Canada et des Etats-Unis, et toujours avec succès.

L'écale conserve toujours son épaisseur et sa couleur naturelle.

Si la direction qui accompagne chaque paquet est bien suivie, vous pourrez, avec ce seul paquet, conserver 30 douzaines d'œufs plus d'une année. Ces œufs seront après ce temps tout aussi bons que des œufs frais.

Un seul homme peut emballer et vendre sur les marchés pour la valeur de \$10,000 d'œufs dans l'espace de six mois.

30 doz. d'œufs en été, à 10 cts, coûtent. \$3 30
Prix d'un paquet de poudre et sa préparation. 85

Coût total. \$3 85
30 doz. en hiver à 25 cts. coûtent. \$7 50

Profit net. \$3 65

Les paquets sont expédiés franc de poste dans aucune partie du Canada, ou fournis par des Agents. Le paiement devra se faire en même temps que la demande.

Le prix de chaque paquet est de soixante-quinze cts. (3s-9d.)

Des conditions libérales seront accordées à ceux qui en achèteraient en gros.

Des paquets seront expédiés à titre d'essai à Messieurs les Curés, à raison de 50 centins le paquet.

Aucun paquet n'est garanti à moins qu'il ne porte la marque de commerce et la signature du fabriquant.

Agents demandés pour la vente de cette poudre. Conditions avantageuses accordées à des agents actifs.

Adressez-vous à

J. W. JONES, seul manufacturier
London, (Ont. Canada).

Cette poudre est en vente à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes.

A nos abonnés retardataires.

Dans la première semaine d'avril dernier nous avons fait parvenir à une partie de nos abonnés des comptes pour au-delà de \$900 sur plus de \$1200 alors dus. Sur ce montant, nous n'avons pu recevoir qu'un peu plus de \$300. Nous faisons de nouveau appel à nos abonnés retardataires et les prions de s'empresser de payer non seulement les arrérages mais encore l'abonnement de l'année commencé au premier avril dernier.